

# Relation, médiation, énonciation

Jean-François BORDRON  
Université de Limoges

## 1. Position du problème

Le terme de médiation a une extension très large. Il semble désigner un genre particulier de relation sans qu'il soit tout à fait clair si c'est la relation elle-même qui est ainsi désignée ou un élément quelconque, une entité ou une force, qui permettrait à cette relation de devenir effective. Une médiation diplomatique par exemple est ce qui permet d'établir une relation entre des acteurs, relation qui sans elle n'aurait pu se réaliser. Il est pour cette raison difficile de savoir si la médiation est elle-même une relation, qui aurait de ce fait un effet de catalyse, ou une entité particulière comme une idée, un plan, etc. Le problème est de ce fait de nature ontologique car nous devons comprendre quel type d'être est désigné par le terme de médiation. Pour cela, nous envisagerons en premier lieu ce qui nous semble être le champ problématique dans lequel la notion de médiation possède une certaine nécessité puis nous nous pencherons sur certaines questions plus spécifiques.

On peut en première approximation concevoir une médiation comme une relation méréologique entre différentes parties d'une totalité, entre différentes totalités, ou encore entre les éléments d'une multiplicité sans effet de totalisation. De ce point de vue trois *classes* de médiations semblent pouvoir être distinguées :

1. Médiations entre totalités.
2. Médiations à l'intérieur d'une totalité.
3. Médiations agissant dans un espace sans totalisation (une multiplicité ouverte).

Mais on peut aussi distinguer plusieurs formes de médiations selon le genre de dépendance institué entre les parties ou éléments lorsqu'une médiation s'exerce.

Si la relation de médiation établit un passage d'un tout vers un autre, la médiation se distingue alors de la relation directe. Par exemple certaines théories de la perception supposent que celle-ci se fasse par la médiation d'une représentation. On aurait alors deux genres de dépendance (directe et indirecte). De même, une action peut être simplement causale, par contact (directe) ou intentionnelle (par la médiation d'une intention).

La notion de médiation signifie assez souvent l'établissement d'une relation dans un contexte où cette relation pourrait être empêchée (une médiation diplomatique par exemple) ou pourrait se révéler, pour une raison ou une autre, nécessaire (les médiations culturelles, les médiations cognitives, les médiations pratiques). La médiation se détache alors sur un espace où règne un conflit ou une difficulté particulière d'ordre logique ou pragmatique qui met en jeu des valeurs (valeur de vérité, valeur esthétique, pratique, etc.). Il existe ainsi une multiplicité de relations qui peuvent se transformer en médiation.

Nous distinguons donc deux *formes* de médiations :

1. Les médiations qui substituent simplement une relation indirecte à une relation directe.
2. Les médiations qui opèrent sur un espace de conflit selon un cheminement qui peut être de différentes natures (narratif ou dialectique par exemple).

On notera que si la première forme modifie la nature de la relation première, la seconde a un effet démultiplicateur puisqu'elle crée de nouvelles relations, ce qui est très différent.

On peut distinguer également plusieurs *types* de médiations :

1. Celles qui concernent les dispositions (humeur, propriétés, etc.) qui sont, comme nous le verrons plus loin, des médiations modales. On peut prendre provisoirement comme exemple la classe grammaticale des *médiatifs* qui, dans certaines langues, servent à spécifier le degré de croyance d'un énonciateur par rapport à ce qu'il énonce<sup>1</sup>.

2. Les médiations qui établissent des relations que l'on dit ordinairement *externes*. Elles ont pour caractéristique première de laisser sans changement les termes mis en relation. Ainsi, la relation spatiale entre deux entités ne modifie pas la nature de ces entités. Il en va de même pour les termes mis en relation par certaines médiations cognitives. La comparaison (être plus grand que, supérieur à, etc.) laisse les termes comparés sans changement. Peirce distinguait de même les relations de raison (comme la comparaison, la ressemblance, etc.) qui supposent deux faits distincts, de la relation réelle qui ne concerne qu'un fait. Si deux hommes ont la même nationalité cela suppose deux faits parce que l'un et l'autre sont indépendants. Le fait que A soit américain est indépendant du fait que B le soit aussi. Mais si Caïn tue Abel il n'y a qu'un fait. On voit que le fait d'être de la même nationalité est une médiation qui relie deux êtres sans en changer la nature. La relation est externe.

3. Les relations dites *internes* ont au contraire pour trait caractéristique de changer la nature des termes reliés parce qu'ils deviennent inséparables. L'exemple le plus simple est celui des relations de parenté. La relation entre père et fils par exemple se trouve détruite si un seul de ses termes disparaît.

Il peut se révéler difficile de décider si une relation est interne ou externe. L'enjeu est important parce qu'il concerne le problème très vaste de la construction des totalités et de leur reconnaissance comme telles. Si Pierre aime Marie et que Marie n'aime pas Pierre, on a, selon l'expression de Peirce, deux faits distincts. Mais si Pierre et Marie s'aiment, il semble bien qu'il n'y ait qu'un seul amour et donc un seul fait dont les relations sont internes. Cependant, on pourrait penser, pour des raisons diverses, qu'il y a en réalité deux amours distincts et donc deux faits dont les relations sont externes. On voit que la distinction entre relation interne et relation externe, qui semble logiquement claire, comporte une zone d'instabilité, un point de bifurcation à partir duquel deux chemins divergent. Cette difficulté se rencontre dans beaucoup de cas pour lesquels la médiation se fait selon des lois ou des conventions. Ainsi le don et le contre-don peuvent être selon les cas considérés comme deux faits ou comme un seul fait en entendant par fait une certaine forme d'unité. La même réflexion peut porter sur les relations contractuelles au plan juridique comme au plan narratif. Nous reviendrons sur tous ces points qui concernent centralement la théorie de la médiation<sup>2</sup>.

Il nous faut maintenant distinguer les différents domaines d'action dans lesquels des médiations peuvent intervenir.

Il est classique de séparer, parmi les activités humaines, celles qui produisent des œuvres (*poiesis*), celles qui sont des pratiques dont les fins peuvent leur être extérieures (*praxis*), celles enfin qui relèvent de la pensée (*theoria*). Il va de soi que ces genres d'activité peuvent se confondre partiellement, voire totalement. Elles peuvent de plus concerner des domaines extrêmement variés. Cette tripartition, qui remonte au moins à Aristote, en particulier en ce qui concerne la distinction entre *poiesis* et *praxis*, pose, malgré sa très grande généralité, un problème intéressant du point de vue des phénomènes de médiation. On peut considérer qu'il s'agit de trois genres de sémiotiques qui, chacune à sa façon, rend signifiants les rapports d'une instance agissante (énonçante) à ses œuvres, à son milieu ou encore à un dispositif de pensée. Créer, agir et penser peuvent être considérés comme trois genres distincts de production

---

<sup>1</sup> Guentcheva (1996).

<sup>2</sup> Les problèmes liés à la théorie des relations sont traités par Descombes (1996). Nous lui empruntons une part de son importante réflexion.

sémiotique, dont chacune possède son mode d'expression propre. Il est de ce point de vue légitime de considérer ces trois genres d'activités comme la production de plans d'expressions spécifiques dont la fonction principale est de médiatiser le rapport qu'une instance énonçante peut avoir avec le monde.

Les médiations propres à chacune des activités que nous venons de distinguer paraissent en outre avoir des caractères spécifiques.

Les médiations entre les œuvres donnent lieu à des influences, des emprunts, des caricatures, etc. Il s'agit là d'établir des relations externes. Mais on remarquera surtout la prééminence des relations internes aux œuvres, les effets de structure, l'importance de l'immanence.

Les médiations entre les pratiques produisent des ajustements multiples dépendant de situations particulières. Il en va ainsi des variations dans l'interprétation comme dans l'exécution des partitions musicales ou des pièces de théâtre, qui peuvent être le fait d'artistes divers, dans des lieux et pour des publics changeants. Les médiations prennent alors le sens général de passage entre le domaine des œuvres et celui des pratiques d'exécution. Le domaine des médiations est dans ce cas extrêmement vaste et établit préférentiellement des relations externes dans un univers de multiplicités.

La médiation dans l'ordre de la pensée a traditionnellement le nom de dialectique, ce qui correspond à un espace de médiations orientées vers une possible totalisation. Mais l'on peut penser aussi à ce que Peirce appelle la triadicité qui est toujours, selon lui, une opération mentale.

Cette tripartition a sa part d'arbitraire mais elle possède une certaine efficacité descriptive. On remarquera en particulier que certaines activités qui traditionnellement se caractérisaient par la production d'œuvres tendent aujourd'hui à devenir des pratiques. Il en va ainsi dans le domaine de l'art mais aussi dans celui du travail lorsque les services tendent à se substituer à la production d'objets. De même, dans l'ordre politique, à l'idéal romantique de construction d'une société « semblable à une œuvre d'art » paraît se substituer une pratique gestionnaire plus ou moins habile. L'espace des médiations se trouve ainsi bouleversé puisque les relations internes, propres aux œuvres, se transforment peu à peu en relations le plus souvent externes, propres aux pratiques, sans véritable totalisation<sup>3</sup>.

Il importe aussi de remarquer que les positions d'énonciation ne sont pas les mêmes lorsque l'on pense à la production d'œuvres, à l'effectuation de pratiques, aux opérations de la pensée. Si l'on peut admettre, d'une façon générale, que l'acte d'énonciation fasse partie du contenu de l'énoncé, on peut se demander cependant jusqu'à quel point une énonciation fusionne avec ce contenu. Nous verrons que pour une bonne part le rapport énoncé/énonciation dépend surtout du type de totalité considéré et de la façon dont on conçoit la médiation mise en œuvre.

En résumé, nous avons pris les quelques repères suivants qui, espérons-le, peuvent nous permettre de nous situer dans le vaste univers des médiations :

1. Le sens d'une médiation dépend d'abord du fait qu'il y ait ou non des totalités ou des activités totalisatrices.

2. Les médiations peuvent concerner des relations internes, externes et modales.

3. Le sens des médiations dépend également de la nature des dépendances entre les éléments (parties ou entités) mis en jeu. Notons en particulier l'importance de la distinction entre relation directe et indirecte. Cette opposition doit elle-même être distinguée des relations conflictuelles (narrative ou cognitive) régies par des médiations complexes.

---

<sup>3</sup> La confusion entre *poiesis* et *praxis* est un thème politique classique que nous ne pouvons développer ici. On peut se référer en particulier à : Arendt (1972) ; Virno (2002).

4. Le domaine des actes, ainsi que les médiations qui y opèrent, peut être divisé en trois parts selon qu'il s'agit de création d'œuvres, de pratiques ou de pensée. La question reste ouverte de savoir dans lequel de ces registres se situent les actes de perception ou s'ils relèvent d'une quatrième possibilité.

Une fois cette cartographie établie, nous allons considérer successivement les points suivants :

- Relation interne / relation externe. La question des parenthèses.
- La médiation et les différents genres de totalité.
- Médiation et perception.

## 2. Relation interne / relation externe. La question des parenthèses

La notion de *médiation* est-elle un cas particulier de relation qui privilégie les relations externes ou bien y a-t-il des médiations dans le cas des relations internes ?

La différence entre relation interne et relation externe repose, comme nous l'avons vu plus haut, sur l'idée selon laquelle certaines relations laissent inchangés les *relata* (relations externes) alors que d'autres les modifient (relations internes).

S'il n'y a que des relations externes, il n'y a pas de prise en compte des entités comme telles. C'est le cas pour les relations spatiales. « Être devant » par exemple n'implique rien par rapport à la nature de ce qui est devant. Entre l'amateur d'art et un tableau il y a la médiation du musée. Mais cette médiation a lieu parce que le tableau est une entité et l'amateur d'art aussi. Il s'agit d'une relation externe en ce sens que le musée ne change rien au tableau ni à l'amateur d'art. On peut supprimer l'un sans supprimer l'autre. Le verre posé sur la table ne change pas, bien qu'en un sens la table établisse une médiation entre le verre et son usager dans une séquence pratique. On ne peut cependant en déduire que les relations pragmatiques sont toutes des relations externes. On peut même penser que la médiation du musée produit une relation interne si l'on suppose que la séquence « amateur d'art - musée - tableau » est prise pour une unité fermée. Cela peut être le cas si l'on considère qu'il y a là par exemple l'unité d'un rituel fait de rôles thématiques. Ce point est fondamental car, selon le point de vue choisi, la nature de la médiation est radicalement distincte. Dans le premier cas, on obtient une *médiation pragmatique externe* et dans l'autre une *médiation constituante et interne*.

Notons donc :

1. Les relations externes et les médiations qui les composent ne changent rien à la nature des entités (mais comme nous venons de le voir, c'est souvent une question importante de savoir si l'on peut transformer une relation externe en une relation interne.)

2. Les relations externes supposent des entités mises en relation. L'élément médiateur est lui-même une entité.

La question de la médiation peut se résumer ainsi : comment décide-t-on si une médiation crée des entités ou simplement des relations à l'intérieur d'entités déjà existantes ? Nous verrons que le problème se complique si, comme nous l'avons fait plus haut, nous acceptons des médiations de type modal.

Un exemple simple peut illustrer le problème. Les parties d'une chaîne sont externes les unes par rapport aux autres si elles appartiennent à une chaîne non fermée. Par contre, si l'on considère que la chaîne est fermée (un collier par exemple), chaque maillon assure une médiation créatrice de relations internes (le collier est une entité individuée). Il y a donc un problème de clôture, quelle qu'en soit la nature. Il s'agit au fond de décider où s'inscrivent les limites, qu'il s'agisse de frontières ou simplement de parenthèses dans une chaîne

syntagmatique. Comme le note Vincent Descombes<sup>4</sup> : « La notion de relation interne n'a de sens qu'à l'intérieur d'un individu ». Mais la question reste ouverte de savoir quand nous reconnaissons l'existence d'un individu. Il est à craindre que la réponse soit, tautologiquement : quand il contient des relations internes.

L'opposition entre ces deux types de relation a une grande importance sémiotique parce que d'elle dépend la structure des plans d'expression. Nous en verrons plusieurs exemples. Mais dans le champ ordinaire de l'expérience, distinguer les identités déjà constituées de celles qu'il faut constituer à l'aide de médiations est évidemment un problème fondamental. Dans l'exemple précédent, la question de savoir si un musée est un élément médiateur entre plusieurs entités (œuvres, artistes, amateurs, etc.) ou si au contraire il existe une unité qui comprend le musée comme une de ses parties change considérablement la nature de ce musée mais aussi celle des œuvres qui y sont présentes et finalement le sens général de l'expérience esthétique.

Les relations à l'intérieur d'une entité (un organisme, une machine, une entité matérielle comme une brique) apparaissent donc comme des relations internes qui ne relèvent pas directement de la médiation. Il n'est pas certain cependant que la relation de partie à partie et de partie à totalité se fasse toujours sans médiation. Il est donc nécessaire de rechercher si à côté des médiations nécessaires dans le cas des relations externes ne se trouvent pas aussi des médiations propres aux relations internes.

Il nous faut, pour essayer d'éclaircir un peu cette question, examiner différents genres de totalité ou, tout au moins, ceux que l'on rencontre le plus fréquemment.

### 3. Les totalités et leurs médiations

On peut sans doute distinguer plusieurs types de totalité. Mais que veut dire le fait de les envisager du point de vue de la médiation ? Si l'on considère les totalités d'un point de vue phénoménologique, on peut dire qu'elles comportent des parties liées entre elles par des dépendances, selon la terminologie de Husserl<sup>5</sup>. Mais dans ce cas, il ne semble pas nécessaire de donner à l'une ou l'autre partie la qualité de médiatrice. Dire que l'on se situe du point de vue de la médiation veut dire que l'on introduit, en plus des relations logiques, des propriétés sémiotiques particulières. Les relations logiques à l'intérieur d'une totalité sont en principe indépendantes du fait que cette totalité provienne d'une énonciation particulière. La structure logique d'une démonstration est indépendante de son énonciation. Si nous introduisons une médiation, nous le faisons sous l'effet d'un acte qui semble extérieur à la structure logique et introduit de ce fait un rapport nouveau qui, au moins dans certains cas, paraît être celui entre énonciation et énoncé. Nous reviendrons sur ce point particulier.

Les deux premières totalités que nous allons considérer sont métaphysiques en ce sens qu'elles ne peuvent pas se rencontrer dans l'expérience mais guident nécessairement notre réflexion sur elle.

1. La première totalité repose sur l'idée qu'il n'y a dans l'univers que des relations internes et qu'en ce sens, l'unité est le principe premier. Il s'agit moins d'une ontologie que d'une hénologie. Le néoplatonisme en est un exemple parmi beaucoup d'autres.

2. La seconde au contraire suppose qu'il n'existe que des relations externes. Il n'y a en ce sens qu'une multiplicité d'entités sans qu'aucune clôture puisse être pensée. On a ce que l'on peut appeler une ontologie du flux, au sens de William James. Dans ce cas, une médiation

---

<sup>4</sup> *Ibid*, p. 198.

<sup>5</sup> Husserl (1972).

apparaît bien comme un acte singulier qui intervient comme une particule grammaticale reliant deux moments sans cela autonomes. Le texte suivant résume parfaitement cette situation :

L'« expérience pure » est le nom que j'ai donné au flux immédiat de la vie, lequel fournit la matière première de notre réflexion ultérieure, avec ses catégories conceptuelles. Il n'y a que les nouveaux-nés, ou les hommes plongés dans un demi coma dû au sommeil, à des drogues, à des maladies ou à des coups, dont on peut supposer qu'ils ont une expérience pure au sens littéral d'un *cela* qui n'est encore aucun quoi défini, bien qu'il s'apprête à devenir toute sorte de quoi, riche aussi bien d'unités que de pluralités, mais dans des rapports non apparents, changeant au fur et à mesure mais de façon si confuse que ses phases s'interpénètrent et que l'on ne peut discerner aucun point, qu'il soit de distinction ou d'identité. L'expérience pure, dans cet état, n'est qu'un autre nom pour désigner le sentiment ou la sensation. Mais son flux tend à se remplir de points d'inflexion aussitôt qu'il se produit, et ces parties saillantes se trouvent alors identifiées, fixées et abstraites, si bien que l'expérience s'écoule maintenant comme si elle était criblée d'adjectifs, de noms, de prépositions et de conjonctions. Sa pureté n'est qu'un terme relatif, désignant la proportion de sensations non verbalisées qu'elle renferme encore<sup>6</sup>.

La notion de médiation devient donc intéressante dans les cas intermédiaires qui ne sont ni des totalités radicalement unitaires ni des multiplicités indéfinies, voire infinies, mais comme le dit le texte que nous venons de citer, lorsque des points d'inflexion font surgir des unités comme dans le cas des noms, des adjectifs, etc.

Nous distinguerons maintenant quatre domaines de totalités bien distincts sans prétendre à aucune exhaustivité mais en recherchant les spécificités que leurs médiations manifestent.

3. Les *totalités dialectiques* semblent tout spécialement faites pour illustrer la médiation. Il n'y a pour ainsi dire que des médiations car les énoncés toujours généraux laissent dans l'ombre la réalité individuelle. Sartre comprend la médiation dialectique comme l'ensemble des passages entre une réalité globale, nécessairement générale, et l'existence individuelle. Dans *Questions de méthode*<sup>7</sup>, qui est un véritable plaidoyer en faveur de l'usage des médiations, il prend cet exemple : « Il devient impossible désormais de relier directement *Madame Bovary* à la structure politico-sociale et à l'évolution de la petite bourgeoisie ; il faudra rapporter l'œuvre à la réalité présente en tant qu'elle est vécue par Flaubert à travers son enfance<sup>8</sup>. » La personne de Flaubert ne peut se résumer aux conflits entre les forces productrices et les rapports de production qui expriment, selon certains marxistes, la réalité d'une époque. Pour Sartre, il est impératif d'établir des médiations entre une totalisation conceptuelle et une œuvre singulière : « Nous n'en avons pas fini avec les *médiations* : au niveau des rapports de production et à celui des structures politico-sociales, la personne singulière se trouve conditionnée par ses *relations humaines*. [...] Mais tout cela n'est pas vécu si simplement. Ou plutôt la question est de savoir si la *réduction* est possible<sup>9</sup>. » En d'autres termes, la médiation est la relation dialectique qui permet d'éviter les réductions abusives et permet une véritable compréhension. La question reste de savoir si la médiation dialectique, qui est de l'ordre de la tiercéité, autorise une totalisation finale ou si au contraire l'ordre des médiations reste nécessairement ouvert. Les médiations ne semblent pas pouvoir clore l'acte de compréhension, même si ce que Sartre appelle des *ensembles pratiques* peut difficilement se concevoir sans un effet de totalisation, même marginal. Nous dirons, pour

---

<sup>6</sup> James (2005, p. 90).

<sup>7</sup> Sartre (1985).

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 59.

spécifier la qualité particulière des totalités dialectiques, qu'il s'agit de *totalités insaturées* dans lesquelles il y a donc à la fois des relations internes et des médiations.

4. Les organismes ou, plus généralement, les *totalités organiques* (les organisations) peuvent être caractérisés par la dissymétrie que l'on constate entre leur croissance et la décomposition que l'on peut en faire par analyse. La dissection d'un organisme ne peut se concevoir comme le chemin inverse de son embryogenèse. Cette particularité ne tient pas simplement au fait que l'organisme est soumis à une croissance. Elle ne paraît pas non plus dépendre seulement du fait que l'organisme soit construit selon un schéma d'organisation car beaucoup d'artéfacts, qui ne sont pas des organismes, possèdent un tel schéma. En réalité, ce que Kant appelait l'abîme de l'organisation<sup>10</sup> tient au fait que l'organisme *semble* dépendre d'une finalité interne, finalité qui ne peut être comprise comme une simple partie, ni non plus comme la totalité elle-même. Bien que l'on tienne en général les causes finales comme de pures fictions, il n'en demeure pas moins que la finalité interne répond, au moins pour notre imagination, à la question posée quant au type de totalité qui constitue les organismes. On ne peut en effet décomposer un organisme en parties si l'on veut que l'addition de celles-ci puisse fournir une explication de l'organisme dans sa totalité. Il ne suffit pas non plus de dire que la totalité est plus que la somme de ses parties car cela est vrai de toute totalité possédant un plan de construction (un bâtiment par exemple). Cette notion, qui provient de la troisième critique kantienne, est sans doute exprimable de beaucoup d'autres façons. Celle qui nous semble la plus claire consiste à dire que dans la croissance d'un organisme, l'ensemble de ses parties, ensemble dans lequel il faut inclure son schéma fonctionnel, paraît être guidé par une idée. Il s'agit là bien sûr d'une idée régulatrice au sens où sa nature dépend en premier lieu de notre façon de penser, mais il s'agit malgré tout d'une idée. La particularité de cette idée est de médiatiser, en quelque sorte dans un geste unitaire, l'ensemble de l'organisation. Il s'agit si l'on veut d'un effet de convergence. On sait que Kant avait subsumé sous la même logique le jugement esthétique et le problème de l'organisation. Qu'il s'agisse de la beauté naturelle ou de celle de l'art, il semble bien en effet qu'ici encore la médiation de l'idée soit nécessaire. Pour notre propos, nous en concluons que la médiation de l'idée a ceci de particulier et d'irremplaçable qu'elle signifie l'unité d'un tout sans être à proprement parler ni une partie de ce tout ni le tout lui-même. Il s'agit d'une *médiation idéale*<sup>11</sup>, ce qui la différencie fondamentalement de la médiation dialectique telle que Sartre l'expose.

Si l'on plonge l'organisme dans son milieu, il contracte par là des relations qui semblent externes. En réalité, du point de vue d'une conception écologique, l'organisme et son milieu co-varient : un changement dans l'un entraîne un changement dans l'autre, et c'est le propre des relations internes. Il en va de même pour toute autre forme d'organisation soumise à des médiations idéales, comme les œuvres d'art dans leur milieu culturel<sup>12</sup>. On voit une fois de plus que la question de savoir si une médiation repose sur une relation interne ou externe est pour l'essentiel une question de décision quant à la nature des entités mises en jeu, ce que nous avons appelé plus haut le problème des parenthèses.

5. Dans les *systèmes mécaniques* (les machines dont les parties sont liées entre elles par la causalité), monter et démonter sont des opérations symétriques. Le problème des médiations est de ce fait différent de celui posé par les totalités organiques. La médiation essentielle est ici *technique*. Si l'on suppose l'existence de parties (les pièces détachées par exemple), la médiation conduisant à une totalité nouvelle, par adjonction ou soustraction, relève d'une

---

<sup>10</sup> Kant (1790).

<sup>11</sup> L'idée relève de la forme. C'est une forme prégnante ou, si l'on veut, une structure. Cette conception vaut aussi bien pour les idées prises au sens mental que pour celles auxquelles on confie l'unité d'une organisation.

<sup>12</sup> Voir Heinich (1998).

agentivité technique. On est dans le cas intéressant où l'adjonction d'opérations externes entre parties en principe autonomes crée un nouveau système interne. La machine représente ainsi la conversion entre une médiation reposant sur des relations externes en un système de médiations internes par exemple sous forme de connexions. Ce phénomène correspond à ce que Simondon a appelé un phénomène de convergence<sup>13</sup>. Il s'agit d'internaliser la technologie. C'est un élément important de la sémiotique des machines.

Il se peut que la médiation technique crée des entités selon un tout autre processus que celui d'une conversion. C'est le cas traité par Simondon lorsqu'il prend pour exemple la fabrication d'une brique. Celle-ci n'est pas seulement une matière (l'argile) et une forme donnée par un moule, mais un procédé technique sans lequel la matière et la forme ne pourraient jamais s'unir. Cette critique de l'hylémorphisme repose sur l'idée de médiation technique dont l'exemple paradigmatique pourrait être la recette de cuisine. Nous avons vu l'existence de totalités que l'on pouvait définir par l'adjonction à l'ensemble de leurs parties, d'un plan d'organisation, d'une idée, de parties externes. La recette n'ajoute rien en termes de parties mais elle autorise, comme le ferait un catalyseur, la réussite d'une opération. On peut pour cette raison parler de *médiation par catalyse*.

6. Les structures forment un autre genre de totalités qu'il faut soigneusement distinguer des organisations systématiques. Un système, quelle qu'en soit la nature exacte, est composé sur la base d'entités qui possèdent une existence individuelle avant d'entrer dans le système à titre de parties. L'exemple des machines vu précédemment en est un cas parmi beaucoup d'autres possibles. Dans une structure, au contraire, les parties ne préexistent pas mais sont une conséquence de la structure. On conçoit en général qu'elles proviennent de la division d'un substrat, la phonologie en étant le paradigme. Les structures sont donc le domaine par excellence des relations internes. Dans la mesure où elles procèdent par division, elles suscitent fréquemment des positions opposées entre lesquelles se déploient des espaces de conflit. C'est le principe de la structure élémentaire de la signification (carré sémiotique). Nous pouvons alors parler d'une *médiation narrative* qui s'exerce tout au long d'une syntagmatique. Mais, pour la même raison, une structure peut requérir une médiation d'ordre pragmatique, ou encore d'ordre dialectique si l'on entend par là une logique de la synthèse entre termes en conflit (ce qui n'est pas le sens envisagé plus haut).

Résumons brièvement les spécificités des opérations de médiation selon le type de totalité dans lesquelles elles opèrent :

1. Les totalités métaphysiques posent la question de la nature générale des relations : la réalité est-elle constituée exclusivement de relations internes, comme le voudrait une certaine forme d'idéalisme, ou exclusivement de relations externes (le flux de W. James) ? Comme nous l'avons vu plus haut, dans le domaine empirique la question de savoir si nous avons une relation interne ou externe dépend essentiellement des opérations de médiation qui constituent ou non des totalités individuées.

2. La dialectique, au sens de Sartre, consiste à chercher des médiations entre les totalisations productrices de notions générales et la singularité de l'existence individuelle des êtres et des œuvres. La *médiation dialectique* se situe essentiellement entre niveaux distincts et également entre points de vue.

3. Les organisations réclament une médiation entre la totalité et le schéma qui l'organise (qui la fait penser comme organique). C'est le problème de la finalité interne que nous avons appelée *médiation idéale*.

---

<sup>13</sup> Simondon (1959, 1989).

4. Les machines, c'est-à-dire les totalités prises au sens du mécanisme, réclament des médiations techniques en deux sens distincts. La première procède par *conversion* de relations externes en relations internes, la seconde par *catalyse*.

5. Les totalités structurales produisent nécessairement un espace de conflit entre des positions antagonistes. Les médiations les plus courantes dans ce cas sont les *médiations narratives* au sens large du terme qui peut inclure certaines formes de dialectique.

Nous avons jusqu'ici considéré les totalités sans tenir compte de leur énonciation (effectuation). Se pose ici nécessairement la question de savoir quel est le rapport entre énonciation et médiation. Peut-on considérer toute médiation comme une forme d'énonciation qui serait en ce sens constituante ?

Si l'on excepte la question de la deixis, qui n'existe véritablement que dans le cadre du langage, il nous semble que l'énonciation se manifeste d'abord comme un problème modal. Un bon exemple en est fourni par la catégorie des médiatifs qui apparaît dans certaines langues comme le bulgare et que Zlatka Guentcheva définit ainsi dans un article sur le médiatif en bulgare<sup>14</sup> :

Par médiatif (ou ce que l'on appelle le plus souvent non-testimonial en français ou *evidential* en anglais), je désigne la catégorie grammaticale qui permet à l'énonciateur de marquer formellement divers degrés de distanciation à l'égard des faits qu'il énonce lui-même et de signifier par là que la connaissance de ces faits lui est parvenue à travers une perception en quelque sorte médiate. Il s'agit d'un certain type d'assertions indiquant que l'énonciateur ne s'implique pas dans ce qu'il dit et donc qu'il « ne prend pas en charge » les situations décrites dans l'énoncé.

Le médiatif semble ainsi avoir un statut modal en ce sens qu'il institue une perspective particulière sur le contenu d'un énoncé.

On peut penser également que la catégorie de *diathèse* ou *disposition* qui exprime l'attitude du sujet par rapport au contenu de l'énoncé, relève du registre modal. Elle peut concerner des états affectifs, des attitudes de toute sorte<sup>15</sup>.

Les médiatifs, comme les diathèses, sont ainsi des formes de médiation située entre l'instance énonçante et le contenu de l'énoncé, médiation que l'on peut rattacher au domaine des modalités ou, peut-être plus exactement, des modes.

Mais, s'il existe des dispositions situées entre l'instance énonçante et l'énoncé, il existe aussi une forme de disposition propre à l'énoncé. Il s'agit de ce que l'on nomme les prédicats dispositionnels. Ces prédicats ne sont pas eux-mêmes des médiations mais ils en sous-tendent à l'évidence la nécessité.

Dans la théorie des diathèses, il n'est pas nécessaire que quelque chose réalise la disposition. Il peut se faire que je sois en humeur de voyager sans qu'aucun voyage ne soit finalement réalisé. Ainsi une disposition, quand elle indique une médiation entre énonciation et énoncé n'est pas à elle seule actualisante quant à ce qui est exprimé par l'énoncé. Il paraît donc utile de distinguer les médiations exprimant un certain état (affectif ou épistémique) de

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>15</sup> Voir Ildefonse (1997) et Julien (1985). Le sens exact de diathèse est sans doute variable, surtout dans son rapport avec le mode. Jacques Julien cite Priscien « *Les modes sont les différentes inflexions de l'esprit qui manifestent ses différentes affections* », l'affection (*affectus*) étant ici, selon Julien, la traduction exacte de *diathesis*. Mais, quelle que soit son expression grammaticale (mode, voix, dispositif actantiel), la diathèse marque bien une « inflexion de l'esprit » ou, plus littéralement, l'une de ses « dispositions ».

celles qui sont actualisantes. Cette distinction rapproche sensiblement le fonctionnement des médiations de celui des modalités.

Regardons maintenant les dispositions incluses dans les prédicats. Dire qu'une vitre est « cassable » revient à suggérer qu'elle est virtuellement cassable mais pas qu'elle sera cassée un jour. Pour cela il faudrait un scénario qui servirait de médiation actualisante.

Nous venons de voir des médiations agissant entre l'énonciation et l'énoncé, d'autres à l'intérieur de l'énoncé prédicatif. On peut demander si l'*intentionnalité*, que l'on imagine être une disposition de l'énonciateur, peut être considérée comme une médiation et si oui, en quel sens. Si notre vitre « cassable » se trouve maintenant cassée, il est possible de dire « la balle a cassé la vitre ». Il s'agit d'un scénario médiateur. Pourtant on pourrait dire aussi, sans quitter le même scénario, « Jean a cassé la vitre ». Dans le premier cas, la médiation se fait par contact, causalement, dans le second en vertu de l'intentionnalité propre au sujet de l'acte (mais pas nécessairement l'intention). Mais si Jean a lancé la balle avec une raquette, on ne dira pas pour autant « La raquette a cassé la vitre » car la raquette n'agit ni par contact, ni en vertu d'une intentionnalité qui lui serait propre même si elle entre incontestablement dans la chaîne causale. Elle est un moyen (un instrumental) mais pas une médiation. Nous voyons là un argument pour attribuer à l'intentionnalité une vertu médiatrice, sans doute différente mais cependant comparable à celle du choc entre la balle et la vitre.

Les prédicats dispositionnels montrent qu'une médiation peut être à la fois interne et externe selon le point de vue que l'on adopte par rapport à sa réalisation. Ainsi une disposition comme « être cassable » est à la fois interne (c'est une propriété intrinsèque de l'objet et non une relation) et externe puisqu'elle suppose un événement, et donc une mise en relation avec quelque chose d'extérieur qui l'amène à se réaliser.

Si l'on admet que l'énonciation vienne s'insinuer dans l'énoncé sous forme de médiations à statut modal, on voit que les différentes totalités que nous avons examinées sont en quelque sorte agies par des actes énonciatifs modalisants. Les médiations se révèlent ainsi relever toutes de la tiérocité et en ce sens relèvent d'un acte que Peirce aurait dit mental. C'est le cas par exemple pour la médiation technologique dans les systèmes mécaniques. Mais bien davantage encore pour la médiation idéale propre aux organisations.

#### **4. Médiation et perception**

La perception est sans doute la plus intéressante des relations triadiques et même temps celle qui illustre le mieux le rôle de la médiation iconique.

On pourrait concevoir la relation de perception sans médiation (perception directe). On perçoit le monde tel qu'il est. Dans ce cas, les organes des sens ne sont pas des médiateurs mais des éléments dans une chaîne causale. La relation de perception est alors simplement dyadique. Cette conception n'est pas pragmatique mais plutôt physicaliste.

Mais l'on peut aussi concevoir la perception comme un lieu de médiations. On peut alors décrire les médiations comme des intermédiaires iconiques entre un espace externe et un espace interne. De nombreuses théories de la perception font état de la nécessité de ces médiations iconiques. Nous ne pouvons pas développer ce point ici mais on peut penser aux théories de la *gestalt* ou encore au noème de la perception dans la phénoménologie husserlienne. Aujourd'hui, les conceptions écologiques de la perception, celle de Gibson par exemple, paraissent plutôt concevoir la perception selon le principe des relations internes. L'enjeu est au fond de supprimer la différence du sujet et de l'objet ou tout au moins de les comprendre comme les parties d'une même totalité. Le monde de la culture et celui de la

nature sont alors un seul et même monde. Dans ce contexte, la médiation technique peut avoir une grande importance. En commentant Gibson, Tim Ingold, écrit :

Les affordances sont des propriétés de l'environnement réel tel qu'il est directement perçu par un agent dans le contexte d'une action pratique. Le terme d'*effectivité* suggère assez bien les capacités d'actions de l'agent, ce qu'il ou elle est concrètement capable de faire. L'éventail d'affordances d'un objet sera donc limité par les effectivités du sujet, et inversement les effectivités du sujet seront limitées par les affordances des objets rencontrés. En conséquence, les outils, dans la mesure où ils permettent d'étendre les effectivités de leurs utilisateurs, peuvent transformer radicalement la perception de l'environnement<sup>16</sup>.

Dans cette conception, l'outil participe à la configuration de l'environnement perçu.

## Conclusion

Nous avons essayé de considérer la notion de médiation selon divers points de vue : la nature des relations (interne ou externe), le type d'acte engagé (création d'œuvres, pratiques, pensée), la nature des totalités, le problème de la perception sans toutefois décider si la perception relève de la pensée ou si c'est un quatrième type d'acte. Chaque point de vue offre des perspectives considérables dont il serait illusoire de vouloir épuiser la diversité. Il nous semble cependant que les quelques remarques suivantes peuvent découler de notre investigation sans constituer pour autant une véritable théorie.

1. La notion de médiation n'a de sens qu'à l'intérieur d'une sémiologie.
2. Le problème central est celui de la constitution des entités et donc de la nature interne ou externe des médiations (ce que nous avons appelé le problème des parenthèses).
3. La médiation peut être considérée comme une variante de la notion d'embranchement, c'est-à-dire de cette procédure qui inscrit l'acte d'énonciation comme une partie du sens de l'énoncé (au sens large). Comme nous l'avons vu, cette opération est naturellement variable selon les types de totalités (débranchées) que l'on peut considérer.
4. L'embranchement lui-même est une composante de la tiercéité, ce qui veut dire qu'il appartient au domaine de l'idée.

## Références bibliographiques

- ARENDETT, Hannah, (1972), *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, trad. sous la direction de Patrick Lévy.
- DESCOMBES, Vincent, (1996), *Les institutions du sens*, Paris, Minuit.
- GUENTCHEVA, Zlatka, (éd.), (1996), *L'énonciation médiatisée*, Louvain, Paris, Peeters.
- HEINICH, Nathalie, (1998), *Le Triple Jeu de l'art contemporain. Sociologie des arts plastiques*, Paris, Minuit.
- HUSSERL, Edmund, (1972), *Recherches logiques III*, trad. par Paul Ricœur, Paris, PUF.
- ILDEFONSE, Frédérique, (1997), *La naissance de la grammaire dans l'antiquité grecque*, Paris, Vrin.
- INGOLD, Tim, (2013), *Marcher avec les dragons*, trad. par Pierre Madelin, Bruxelles, Zones sensibles.

---

<sup>16</sup> Ingold (2013, p. 139).

- JAMES, William, (2005), *Essais d'empirisme radical*, trad. par Guillaume Garreta et Mathias Girel, Paris, Agone.
- JULIEN, Jacques, (1985), « Mode verbal et *diathesis* chez Apollonius Dyscole » in *Histoire Epistémologie, Langage*, VII/I.
- KANT, Emanuel, (1790), *Critique de la faculté de juger*, trad. par A. Philonenko, Paris, Vrin, 1974.
- SARTRE, Jean-Paul (1985), *Questions de méthode*, in *Critique de la raison dialectique I*, Paris, Gallimard.
- SIMONDON, Gilbert, (1959, 1989), *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier.
- VIRNO, Paolo, (2002), *Grammaire de la multitude. Pour une analyse des formes de vie contemporaines*, trad. par Véronique Dassas, Montréal, Éditions de l'éclat.